L'Autriche, au lieu de 240.000 en donne 300.000.

L'Allemagne est passée de 186.000 tonnes à un million.

Ce dernier pays à lui seul produit 36 0/0 de la production totale de l'Europe.

QUATRE-VINGT-NEUF

18 JUIN

L'effet produit par l'arrêté des communes est considérable; la constitution en assemblée nationale a terrifié le camp. Tous ceux qui approchent le roi, sont confondus par tant d'audace et supplient Sa Majesté d'intervenir personnellement, lui répétant que tout ce qu'on a pu faire ne le prononce pas contre l'arrêté du 17 juin. Certaines expressions employées par le Tiers sont présentées comme ayant une signification particulièrement dangereuse, c'est ainsi que l'on peut lire: *l'Assemblée entend et décrète*. L'Assemblée entend, le mot n'est-il pas stupéfiant, n'indique-t-il pas suffisamment la volonté bien arrêtée de s'emparer de l'autorité royale; en s'exprimant ainsi, les députés se sont appropriés des expressions dont l'usage était réservé à Sa Majesté; elles parlent le langage du souverain.

D'autres symptômes sont encore plus alarmants et viennent ajouter de nouveaux sujets d'inquiétudes au pourpoint anglaise de la action aristocratique.

Les défections qui se sont produites dans les rangs du clergé, pour être peu nombreuses n'en ont été pas moins funestes: on craint qu'une grande partie de l'Ordre, la majorité peut-être ne suive cet exemple.

Les discussions passionnées auxquelles on s'est livré depuis deux jours dans la chambre du clergé sont fort inquiétantes.

De nombreux prélats se sont prononcés pour que l'Ordre se rendît à l'invitation du Tiers d'aller vérifier les pouvoirs en assemblée générale.

Malgré les entraves apportées à la libre discussion par le cardinal de la Rochefoucauld et l'archevêque de Vienne, les arguments militant en faveur d'une réunion avec les communes ont été développés et vigoureusement soutenus. L'évêque de Chartres s'est surtout appuyé sur son intégrité et son ardeur; dans la séance du 17 juin voulant répondre à l'archevêque d'Aix qui soutenait la nécessité de la distinction des ordres, la parole lui a été refusée.

Il est vrai que chez les archevêques de Vienne, de Bordeaux, de nombreux ecclésiastiques où l'on cherche à attirer tous les hésitants. L'heure de la bataille est arrivée, c'est le 19 que la Chambre du clergé se prononcera pour ou contre la Révolution.

LE SALON DE 1889

(DERNIER ARTICLE)

Rien n'est si fréquent au Salon de sculpture que les « hors concours. » Ils sont en foule et tous incontestablement font preuve d'une extraordinaire habileté de main.

Voici M. Aizelin, dont le groupe *Agar et Samuël* est fort bien conçu dans la note moyenne, ni trop sévère ni trop mièvre, mais cependant n'original. Mais les lignes sont harmonieuses et si les draperies d'Agar sont un peu lourdes le corps nu du jeune garçon est d'une irréprochable exécution.

L'*Endeuvoir* de M. Ferrary, le groupe de M. Ferrary est évidemment inspiré d'Henry Regnault. L'œuvre du sculpteur est un peu tourmentée, mais pleine de qualités dans le détail.

M. Lanson a beaucoup de talent, sans doute, mais sa manière n'est pas exempte de recherche et de prétention.

Les *Ecrits*, de M. Bouchereau, constituent une œuvre fort remarquable à tous les points de vue, conçue dans un bon sentiment, encore que le souci d'un peu de mode gâte fasse complètement défaut à l'artiste et exécutée d'une façon virile. Voilà qui est taillé en plein marbre, avec beaucoup de force et de science à la fois.

L'*Enfant* de M. Bouchereau, d'ailleurs, paraît un morceau enlevé dans une heure de verve. Ce n'est rien et c'est beaucoup. Du brio, de la fermeté en même temps que de la grâce dans un coup de ciseau.

M. Thabord, lui aussi, avec un corps d'enfant a fait une très belle étude. Il a, lui, la préoccupation du nouveau, l'instinct du modernisme dans la facture tout au moins. Ses modèles sont fermes, larges, mais le ironive pourtant un peu de frôlement sans ensemble. J'aurais désiré plus de « lancé » dans le mouvement, plus de fougue.

Une fort remarquable statue, c'est celle de l'impératrice Eugénie par Gilbert. La pose est naturelle, sans afféterie, l'expression juste.

Il y a une extrême souplesse dans la main de M. Gilbert. Le bronze qui frisse le marbre presque comme un peintre chiffonne un velours ou un brocard sur la toile.

La robe de l'Impératrice de Russie témoigne de cette merveilleuse habileté.

Mérciel, lui aussi, est doué de cette faculté quasi picturale qui donne une toute particulière saveur aux œuvres de sculpture. Il n'a pas cependant été bien heureux, à mon avis, dans son monument du regretté Baudry.

Sans doute on me dira que c'est une habileté encore d'avoir eu assez bien saisi la manière du peintre, et que le monument consacré à sa mémoire portant ainsi l'empreinte de son talent très personnel, célèbre doublement sa gloire. D'accord.

Mais, ce qui, déjà chez Baudry, nous apparaît comme de la préciosité, de l'afféterie, — car si l'on doit des égards aux vivants, on doit la vérité aux morts, et j'avoue que j'aimais Baudry un peu moi, — est encore de grand artiste — le devient plus encore en sculpture. La Renommée qui, lancée dans les airs, couronne le buste du peintre, a une allure singulièrement mesquine. Tout le maniérisme de Baudry, agravé par les mains du sculpteur, est étalé à plaisir. Nous sommes loin de la belle simplicité du *Gloria Victis*, de Mercié.

Le *Dropeau de M. Hennare* est une bonne composition. Le jeune exécutant serre sur son cœur, dans une suprême étreinte, le glorieux emblème, cet très émoduant. L'intention, certes, est excellente, je le répète, mais l'exécution, quoique non dépourvue de qualités, reste néanmoins encore hésitante. Les proportions sont mal observées, d'ailleurs. Le torse, exagérément saillant et les membres musculeux du blessé sont, de tout évidence, au complet désaccord avec la grâce des bras.

Une autre toute simple qui me plaît fort, c'est le *Bayard enfant* de M. Rambaud. Le mouvement est d'une remarquable justesse et le geste du bambin est bien naïf et touchant. Rambaud qui a le sens de la vérité, de la franchise artistique n'a point cherché à corriger la nature suivant les canons du Parthénon. Il a pris un bambin de dix ans, tel qu'il le voyait, et il a bien fait. Mais pourquoi diable l'a-t-il affublé de bottes à revers qui ne grandissent point le personnage et qui ne sont point dans la nature, sans compter leur lourdeur inconsidérée.

Les deux envois de M. Houssin, un Dionisien, marquent une étape dans la carrière de cet excellent et consciencieux artiste. Le jury a récompensé ses efforts d'une seconde médaille bien méritée.

Le faire de M. Houssin est très remarquable. Il est sûr de son académie, et le seul reproche que je lui veuille faire est de ne pas avoir dépouillé encore l'élève de l'école.

Son *Phaëton*, par exemple, est d'une irréprochable exécution. La force et les jambes sont d'un fin modelé et les lignes très heureuses, quelque un peu sèches.

Mais que voilà bien la convention académique. *Phaëton* vient de tomber sur le sol. La chûte a été terrible; les rênes et l'essieu en sont cassés, les cassures indiquent être en métal, sont brisées. Le corps léger de Phaëton devrait être en bronze, pulvérisé, et le voilà debout, chancelant, c'est vrai, navrant, même, mais sans une égratignure. Cela choque notre sens artistique moderne.

Je préfère de beaucoup dans les deux envois de M. Houssin, sa *Glaneuse*. Je ne la prétends point sans défauts. Le mouvement certes est exagéré: ce n'est pas la jeune fille qui s'est jetée sur les épis dans un champ. Mais il y a de la grâce dans ce corps souple et robuste de jeune paysanne et une recherche de vrai qui jusqu'à présent n'a pas été récompensé décernée à M. Houssin. Qu'il travaille à se débarrasser de ces traditions surannées, qu'il sorte du convent, des vieux monastères, qu'il tiendra un très bonne place parmi nos artistes les plus aimés.

Un très joli groupe, c'est celui de M. Cuiller. Une jeune paysanne, toute jeune, mais sous les vêtements rustiques de laquelle ont senti déjà la féminilité des membres, s'est approchée à la sourdine d'un petit berger et de ses deux mains lui a fermé les yeux. *Qui est ce?* Le geste du berger, son évidente surprise, le sourire malicieux qui court sur les lèvres de la jeune fille, tout cela est rendu avec un charme exquis. Il y a cet un accent très original dans ce groupe si simple, qui n'emprunte rien à la pompe antique et aux conventions étroites. C'est de l'art très sincère et très émouvant.

Quelle distance entre une œuvre de ce genre et les insipides études bucoliques, d'une inspiration vieillie, car il y en a beaucoup encore de celles-là. On me permettra de ne point m'y arrêter. C'est le lot annuel des banalités.

J'ai signalé plus haut le monument funéraire à la mémoire de Baudry. Il y en a plusieurs autres au salon de sculpture, ainsi que des statues de personnages célèbres en redingote.

Cette redingote est horrible déjà dans les portraits de M. Jouffroy, qui en a la spécialité. Elle combient plus dans les statues comme celle d'Arago! Enfin, il paraît que nos places publiques ne sauraient rester vierges de ces monstruosités artistiques. Prenons en notre parti. C'est dur cependant.

Vous connaissez l'anecdote sur le célèbre caricaturiste Daumier? Il était tellement fendu, que les tailleurs ne consentaient à lui faire de pantalons qu'avec une augmentation de prix de moitié. M. Guillout semble avoir souvent de l'esprit dans sa statue de Péricault. Quelles jambes, bonté du ciel, quelles jambes!

Ceci, ma foi, tout ce que j'ai à dire de nouveau.

Le nombre des bustes est, cette année encore, très considérable. Il y en a de fort beaux, il y en a de banals, il y en a de mauvais, comme toujours. Mais il n'y en a pas qui s'imposent à l'attention par une puissante vie simple figure, saisie dans son expression vivante, sorte de chair coulée en marbre, comme les bustes de Rodin, une œuvre au sens propre du mot.

J'arrête donc là cette revue.

Ma tâche est terminée. Puis-je l'avoir remplie à la satisfaction de mes lecteurs.

Je puis me vouer cette louange que j'ai été sincère toujours et que je n'ai point dans l'intention tout au moins, failli à ce devoir du critique: dégager la vérité et chercher le beau, l'idéal, dans ces milliers mille voies où l'inspiration guide les artistes, depuis le plus modeste jusqu'au plus grand.

Lionel MOGUEZ.

Chronique Locale

ROUBAIX

La réception de la « Roubaisienne ». — Quelques omissions se sont glissées dans notre compte-rendu de la magnifique réception de la *Roubaisienne*.

A la gare, lorsque M. Libouton est descendu du train, M. Dessauvages, président de la société de gymnastique de *Tourquenoise* s'est avancé vers lui et a prononcé quelques paroles émues, en félicitant la *Roubaisienne* de l'éclatant succès obtenu à Paris, puis lui a donné l'accolade.

Dans le cortège, en plus des sociétés que nous avons nommées, il faut citer tous les anciens gymnastes de la *Roubaisienne* le Club hippique et le Club nautique Trois Etoiles.

Lorsque la *Roubaisienne* passa en face du terrain vague attenant à la pâtisserie Beirens, M. Edouard Catteau, et non M. Vaissier, tira un coup de canon qui lança une multitude de petits bouquets.

Au local de la Société, on a beaucoup remarqué un grand transparent, placé au balcon, très bien dessiné par M. A. Allard, portant l'inscription suivante:

Les Amis de la Roubaisienne
Honneur aux Gymnastes
XVe Fête Fédérale de Paris
Concours national
Division supérieure
1er PRIX

Ivresse et injures. — Dans la nuit du lundi au mardi, vers 1 heure 1/2, les agents Lejebvre et Catteau passaient rue Pierre Legrand, lorsqu'ils entendirent un grand bruit venant de la rue du Grand-Chemin.

Ils se rendirent sur les lieux, et furent en présence d'un individu, étant dans un état complet d'ivresse, Dalory, âgé de 22 ans, sellier demeurant au Blanc-Seau, celui-ci insultait tous les passants.

Les agents l'invitèrent à le suivre au poste.

Il le fit, mais en route, il les insulta de la belle façon.

Il partira sous peu devant le tribunal de simple police où il aura à répondre de sa grossièreté.

La rixe de la rue des Champs. — Une quatrième arrestation a été opérée lundi soir, par les agents de sûreté Hulot et Marescaux; celle du nommé J.-B. Enterve, charbonnier, demeurant rue d'Alger.

Lorsque les agents se présentèrent chez lui, il les reçut par des injures et par des coups et on eut toutes les peines du monde à en rendre maître.

Cette rebellion lui coûtera cher.

Accident. — M. Heuis, marchand de charbons au coin du boulevard de Strasbourg et de la rue de la Vigne, passait avec sa voiture rue de la Conférence, lundi soir vers huit heures, lorsque celle-ci renversa un enfant âgé de deux ans et demi qui voulait traverser le pavé.

L'enfant reçut les soins d'un docteur qui ne constata que quelques contusions sans gravité.

Injures. — Contravention a été dressée à la charge de la femme D..., pour avoir insulté tous les habitants de la cour Desbouvrier, située rue des Longues-Haies, à une heure très avancée de la nuit.

Un vol de chaises, rue Saint Antoine. — *Il n'y a personne sûr...* c'est ce qu'ont poussait un compagnon de chaises, du nom de Henri Couteau, demeurant rue du Tilleul, cour Vandamme, en entrant dans l'estaminet Pastenackels, 34, rue St-Antoine.

Sans prendre la peine d'attendre la réponse, Couteau s'empara d'une chaise toute neuve et prit la fuite.

Mais il avait été vu par la demoiselle Pastenackels qui le poursuivit en criant: « Au voleur » et parvint à l'arrêter près de la rue Pelleport.

Il ne fit du reste aucune difficulté; il rendit la chaise en disant qu'il voulait la réparer... quoiqu'elle fût neuve.

Chiens en fourrières. — Dans la journée de lundi, 13 chiens ont été mis en fourrière, et une contravention pour divagation de chien a été dressée.

Violences. — Un rapport fait à la charge du nommé Arthur Leroux, charretier, âgé de 17 ans, demeurant rue de Wasquehal, a été remis à M. le commissaire central.

Arthur Leroux avait porté des coups au nommé Florimond Lernoult, domestique, âgé de 57 ans.

Rixe. — Contraventions ont été dressées à la charge des nommés Henri Delerme, âge de 36 ans, journalier, demeurant au hameau du Noir Bonnet, à Wasquehal, et Louis Sanctorum, âgé de 28 ans, demeurant rue du Ballon, qui, lundi soir, vers 10 heures, se battaient dans la rue du Collège.

Abattoir. — Voici le nombre et le poids des bestiaux qui ont été abattus à l'abattoir du 8 au 15 juin courant:

30 bœufs,	9.355	kilogrammes.
76 vaches,	16.825	—
70 taureaux,	21.400	—
41 moutons,	1.625	—
129 veaux,	16.350	—
119 porcs,	9.170	—
9 chevaux,	2.150	—

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté du 7 juin, le Préfet du Nord a autorisé la formation d'une société de bouleurs aux quilles ayant pour titre: *Société Saint-Paul* avec siège au fort Mahon.

Une autre société [illegible] ayant le même titre vient de se former, établie chez Merlin, cabaretier, 15, rue Cuynot à cette autorisé par arrêté du 8 juin.

Une société particulière: *Les Amis-Réunis monteurs de chaînes* ayant son siège rue de l'Hospice, 17, a été autorisée par arrêté préfectoral du 14 juin.

Chambre syndicale des ouvriers cordonniers. — Réunion mensuelle dimanche prochain 23 juin à six heures du soir, au local de la société, estaminet du *Prophète*, rue de la Fosse aux-Chênes.

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici les demandes en autorisation de bâtir qui ont été accordées durant la semaine dernière:

M. Maurice Lepers une maison rue de l'Epeule rue Colbert; Delcourt-Lorthiois deux maisons rue de Mouin, Louis Deferrard une maison rue des Arts, une rue du Tilleul, une rue d'Alger, Henri Pelzer une habitation au quai de Dunkerque, Henri Maton, une maison rue Lesueur, Albert Motte, alignement rue Molière et du Pile, Louis Lonchamp, deux maisons boulevard de Beaurepaire et rue Newton, Auguste Lepoutre une usine rue de la redoute; Ch. Ryckbosch une maison rue de la Vigne, Louis Deforestie, une maison rue Malesherbes, une autre rue de Mouin. Gérard, quatre maisons rue d'Isly, G. Menu, une maison rue de Fresnin, Fl. Glazise, une maison rue Pellart, Compagnie du Chemin de fer du Nord, une halle rue de l'Alma, Voreux Rammaert, trois maisons, rue Turgot, Lecomte-Est, cidq maisons rue d'Italy, Lourdan Th. deux maisons rue de Fourmentin, Tormeau-Vrouse, quatre maisons rue du Tilleul, Molle Alfred (Vve), une remise, rue des Longues-Haies, Lepoutre, une maison rue de la Vigne, Casier Jules, deux maisons, rue de la Vigne, Duchatelet L. deux maisons rue du Tilleul, Dazin, frères, une maison rue des Arts, une autre rue Molière, Hys, une maison chemin vert, Henri Salembier, trois maisons, rue d'Oran, Fl. Scollaert, une maison, rue de Tunis, Calfeux Ad. aurélévation, rue Racine, Vandryve F. posé d'une grille, boulevard de la République, Rionez, une maison, rue Pierre-Motte, Thiers-Thiers (Vve) palissade, rue du coq Français, Lesuisseur P. une maison maison rue du collège 150, Boussemart Delebarre, deux maisons rue du moulin, Dhallucq Govaert, une maison rue Colbert, Dumont Jules, deux maisons rue du Coq-Français, Six Dupont, deux maisons rue du Coq, Vinchon et Cie, un mur, rue la Brondeloire, Lancelle Louis, deux maisons, rue Desrousseaux, Selle Jean, une maison, rue Claude-Lorrain, Verongne Victor, quatre maisons, rue Molière, Spriet Vorcux, quatre maisons rue de la Vigne.

Voyage à la mer. — *Train de plaisir pour Dunkerque.* — Dimanche 23 juin, des billets spéciaux d'aller et retour pour Dunkerque seront délivrés aux stations ci-après et aux prix suivants (aller et retour compris):

Deûle, Hauchin, Prouvy-Thiant, Tarith-St-Léger, Wallers, Raismes, Valenciennes, Raismes-Vicinage, St-Amand (3 fr. en 2e classe, 6 fr. 50 en 3e).

Orchies, Templeuve, Douai, Lesquin, Libercourt, Seclin (7 fr. en 2e cl., 14 fr. 50 en 3e).

Tourcoing, Roubaix, Croix, Wasquehal, Lille, La Madeleine (6 fr. en 2e cl., 5 fr. en 3e).

Armentières, Bailleul, Bailleul (9 fr. 50 en 2e cl., 4 fr. 50 en 3e).

Hazebrouck, 4 fr. 50 en 2e cl., 3 fr. 50 en 3e.

Départ de Deûle, à 5 h. du matin.

Arrivée à Dunkerque à 9 h. 55.

Départ de Dunkerque à 7 h. 55 du soir; arrivée à Deûle à 10 h 19 du matin.

BULLETIN LINAIRE

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 18 JUIN

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Type n° 1:	
Juin,	5.875
Juillet,	5.875
Août,	5.925
Septembre,	5.925
Octobre,	5.925
Novembre,	5.925
Décembre,	5.975
Janvier	5.975
Février	5.75
Mars	5.75
Type n° 2:	
Juin,	5.675
Juillet,	5.65
Août,	5.675
Septembre,	5.675
Octobre,	5.675
Novembre,	5.675
Décembre	5.675
Janvier	5.65
Février	5.65
Mars	5.65

Roubaix Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1:

Juin: 5.000 à 5.875.

Octobre: 10.000 à 5.925.

Décembre: 35.000 à 5.875

Ventes du jour contrat n° 2.

Néant.

Type supra

Néant.

Total, 20.000 kilos.

Tendance: Calme.

Anvers, 18 juin.

Cote de deux heures:

Peignées françaises de la Plata

Contrat A.

Avril ...mai, ... ; juin 562 1/2; juil. 565 ; 565 1/2 déc., 570 ; janv.

Marché ferme.

Contrat B

Juin à déc. 590.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B.

Avril, ... ; mai ... 1/2; juin 587 1/2, 590 ; sept., 592 1/2; déc. nov. 592 1/2; déc. 595; janvier 597 1/2; fév. 575 ; mars 582 1/2

Ventes, 45.000 kil.

Marché calme.

TOURCOING

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Tourcoing s'assemblera en séance extraordinaire, le vendredi 21 courant à huit heures du soir.

Ordre du jour

Lettre de la Société des Orphénistes « Crickset ». Commission.

Hospices. Bureaux de bienfaisances, compte de 1888 et budget supplémentaire de 1889.

Compte de la caisse des retraites ouvrières.

Bureau du conditionnement. Cautionnement du directeur. Demande de retrait d'un titre déposé, à charge de remboursement.

Eaux potables. Réclamation de M. Moreau. Avis du conseil municipal. Proposition d'emploi en travaux de capitaux du crédit de 150.000 fr. porté au budget spécial des eaux pour 1889, pour travaux neufs.

Hospices. Elévation des prix de journées de traitement à l'Hôtel-Dieu. Avis.

Ruisseau de l'Espoir. Projet d'élargissement et de rectification dans la partie comprise entre le confluent du Trichon et la frontière.

Caisse de retraites des employés municipaux. Situation au 31 décembre 1888.

Caisse de retraites et de secours de sapeurs pompiers au 31 décembre 1888.

Sentiers hors de l'agglomération grosses réparations, cahier des charges pour adjudication des travaux.

Passage à niveau de la Tossée. Jugement du tribunal de Lille. Discussion à prendre sur la suite à donner.

Société tourquenoise de gymnastique et d'armes. Vote d'un crédit pour l'achat d'un drapeau.

Paiement du prix d'un ancienne cession de terrain réuni à la voie publique. Dispense de purge.

Récentions de travaux et fournitures.

Crédits supplémentaires.

Projet d'installation d'un urinoir à l'intersection de la rue de la Station et de la rue de Roubaix.

Rapports de commission. (Lecture et discussion s'il y a lieu.)

Accident. — Voici comment s'est produit l'accident dont l'établissement de MM. Lorthiois frères, rue du Petit Village a été le théâtre.

M. Pierre Desbouvries, âgé de 31 ans, employé de cet établissement, se trouvait au premier étage et jetait par une trappe des bottes de laines empilées derrière lui. Au milieu de ce travail le tas de bottes s'écroula et le malheureux employé fut entraîné dans le trou béant. Bien que les bottes déjà sur le sol eussent amorti sa chûte; il a néanmoins été assez grièvement blessé. Il a une fracture de la cuisse droite et quelques blessures au visage. Après avoir reçu les soins de MM. les docteurs Fichaux et Catteau, le blessé a été reconduit à son domicile. Son état semble s'améliorer.

Violences et vol. — Lundi soir, le nommé Fidèle D..., âgé de 26 ans, tisserand, entrait, accompagné de plusieurs camarades dans le cabaret tenu par Mme B..., ruelle Jean Legrand.

Il n'y avait en ce moment à la maison que la jeune Philomène B..., âgée de 13 ans.

Fidèle D... était sans doute animé de mauvaises intentions, car il s'arrange de façon à faire sortir ses camarades et à rester seul dans le cabaret.

Il se mit alors à agacer la jeune fille qu'il voulut embrasser, mais celle-ci menaça de crier et s'enfuit dans la cour. En voulant la retenir, D..., lui déchira sa robe.

Mlle Philomène B... se remit à son travail, laissant Fidèle D... seul.

A un moment donné, il lui sembla percevoir un bruit insolite et étant accourue, elle surprit D..., la main dans le tiroir du comptoir.

Elle lui cria aussitôt: « Vous m'avez volé! » Un vide existait en effet dans la caisse.

Fidèle D... prit la chose en plaisantant et après avoir payé deux canons, il partit. Au même moment, M. B... entrait, mis au courant de l'affaire, il courut après son voleur et lui intima d'avoir à rendre ce qu'il avait pris. D..., après avoir demandé plusieurs fois combien il devait rendre, finit par aller complètement.

Fouillé par les agents requis, D... a été trouvé nanti de 5 pièces de un fr. et des sous.

Il a été mis en état d'arrestation.

Il continue à nier, mais sa culpabilité semble démontrée.

Trio de jeunes vauriens. — Nous avons relaté hier, le vol commis au préjudice des époux Guffroy, rue Delhaye, 56.

L'enquête ouverte, a amené l'arrestation, comme auteur de ce vol, du nommé Ernest Dessauvages, âgé de 15 ans, rue de la Latte.

Il n'a fait aucune difficulté pour avouer ce dernier vol et autres larcins, vols au comptoir et au vitrage, commis de complicité avec les nommés Gustave Dem..., rue du Nord, et Jules Desm..., rue de la Croix.

Ces trois jeunes vauriens ne travaillent jamais.

Les deux derniers ont été déjà condamnés pour des faits de même nature.

Arrestations. — Sur la plainte déposée par Mme Hautcœur, cabaretière, rue du Midi, la police a arrêté deux individus qui étaient entrés hier soir dans son établissement et y avaient pris des consommations qu'ils ne pouvaient payer.

Ils sont en outre inculpés d'avoir dérobé leur litres de liqueurs. Vu leur état ivresse ils n'ont pu être interrogés.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées à la charge des nommés:

François D..., M. ans, tisserand, rue Rio de la Guerre, pour vagabondage; Lagrange Lucien M. 18 ans, vannier, chaudronnier, rue des Champs, pour jets de pierres; Delebarre J. ..., rue Pio de la Guerre, pour jeux de hasard; Delebarre J. ..., rue des Champs, pour jeux de hasard.

M. Louis Montagne. — Nous lisons dans la *Semaine Sociale*:

« Pour le grand concours international de musique de Paris des 7 et 8 juillet prochain, M. Louis Montagne, directeur de l'Académie de musique de Tourcoing, est nommé président du jury de la section des fanfares (Excellence et supérieure). Ce choix est on ne peut plus heureux, M. Montagne est un artiste dans toute l'acception du mot et un parfait gentleman. Il a donné des preuves de son éruditions et de son expérience en compétence en matière musicale en faisant de l'Académie de Tourcoing une école de premier ordre.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

le plus tonique et le meilleur des fortifiants.

VIN recommandé par les célébrités médicales,

tout particulièrement aux personnes anémiques ou d'une constitution délicate.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Dépôt à Tourcoing: chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à: M. J. DAUPY, 74, rue Nationale, à Lille. (1)

Halluin. — Le faux *Journal de Tourcoing* qui vous sans doute se montrer plus fort que le maire d'Halluin ne cesse de nuire qu'il n'est pas peu dire — avait prêté à ce dernier l'affirmation que l'école du Colbras ne contenait plus qu'une centaine d'élèves.

Le maire d'Halluin s'étant sans doute rappelé avoir été fustigé jadis pour une affirmation aussi mensongère aura prié dare dare le faux *Journal de Tourcoing* de rectifier.

Celui-ci s'est exécuté et après avoir dit que l'école renferme une centaine d'élèves qu'il a, du reste, rectifié, il ajoute:

« Mais nous pouvons certifier que le nombre des élèves diminue dans les écoles laïcisées. Beaucoup de personnes qui se croyaient obligées d'envoyer leurs enfants aux écoles laïques, commencent à s'affranchir de cet esclavage qui nuit à leur instruction et surtout à... *leur éducation.* »

Que pensez-vous de cette petite sortie? ne vous semble-t-il pas que c'est un cri du cœur, un aveu échappé sans le vouloir?

Oui, vous avez raison bons jésuites, il est une sorte d'éducation qu'on ne reçoit que chez les pères frères, et ce n'est pas la plus utile. Que les instituteurs laïques ne leur envient guère.

Merci tout de même de nous avoir fait toucher la chose du doigt.

TROIS CAS D'EMPOISONNEMENT

A LYS-LES-LANNOY

Mme veuve Vanderville, sa fille et un enfant de sa fille, venaient de dîner, lorsque tout-à-coup ils furent pris de coliques et de vomissements très violents. Ne sachant à quoi attribuer cela, on fit mander le docteur Parmentier, qui prodigua les premiers soins aux malades.

Après les constatations faites, le docteur Parmentier déclara, que ces malaises provenaient de ce que les malades avaient mangé de la viande malsaine, ce qui paraît être véridique, car M. Vanderville avait achetés à vil prix la viande aux halles de Roubaix: l'état de la fille de Mme Vanderville est aussi satisfaisant que possible, l'état de Mme Vanderville nous dit-on est loin de s'être amélioré. Une enquête est ouverte.

Marcq-en-Barœul. — *Disparition.* — Un nommé Dominique Meyfroult, âgé de 82 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, hameau de Quesne, avec son fils Charles Meyfroult est disparu depuis mercredi matin 12 courant: il a été vu à Roubaix le même jour, depuis lors, on a perdu sa trace.

Signalement: Taille environ 1m.65, cheveux et sourcils blancs, front ordinaire, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovoïde.

Vêtements: Pantalon et gilet gris-noirâtre, veste bleue.

Chaussures: sabots neufs.

Willem. — Un incendie a éclaté dans la nuit du dimanche au lundi; la maison de la veuve Meurisse, en moins d'une demi-heure a été détruite et réduite complètement en cendres.

Tout le mobilier a été la proie des flammes.

Il y a assurance.

Les causes de cet incendie sont encore inconnues.

ARMENTIÈRES

AFFAIRE DE MŒURS

Hier soir, sur une plainte déposée par M. Dublau, directeur de l'asile des aliénés, M. le commissaire de police a fait procéder à l'arrestation d'un gredin, âgé de 50 ans, le nommé Théophile Buisine.

Ce triste personnage est accusé de s'être livré, à différentes reprises, à des attouchements déshonorant sur la personne d'un aliéné de 45 ans.

Le coupable avait été accepté comme garde-malade, mais, sur la présentation de certificats émanant de l'établissement de Lommelet, dirigé par les *Frères de St-Jean de Dieu.*

Arrestation. — Le nommé Louis Fontaine, tisserand, âgé de 22 ans, a été arrêté hier après-midi, vers une heure, pour ivresse manifeste et injures à l'agent de police Thomas.

Suicide en cours. — On a retrouvé hier soir, sur le rive bâtie de la Lys, à environ 500 mètres en aval de l'écluse d'Houplines, le cadavre de nommé Albert Lemoine, tisseur, âgé de 33 ans et demeurant rue Solférino, dans Daneite à Armentières.

Une reconnaissance du mont de piété d'Armentières a permis à la gendarmerie de Warneton d'établir l'identité de ce pauvre père de famille qui, on avait perdu les traces depuis le 13 juin dernier.

Houplines. — *Noyé.* — Depuis vendredi dernier on avait constaté la disparition du nommé Henri Fenain, cultivateur, âgé de 50 ans.

Son cadavre a été retiré de la Lys hier après-midi, vers une heure, près de la distillerie Rousselet Catteau.

Un accident peut seul expliquer cette triste fin.

Houplines. — *Vol.* — Alfred Lebel, menuisier, qui travaillait à une maison en réparation rue des Blancs-Moutons, avait été et suspendu à une fenêtre extérieure son gilet contenant sa montre.

Le soir, Lebel retrouva sa chaîne, mais de montre, point.

Deux individus dont on connaît le signalement ont été vus prenant la montre.

Linselles (correspondance). — Dimanche, vers neuf heures du matin, le sieur Albert Lang et, âgé de 58 ans, cordonnier, se trouvait à l'estaminet tenu par la veuve Bisart lorsque la vit s'affaisser lourdement sur le sol. On s'empressa de lui porter secours, mais on ne put que constater la mort de cet homme par congestion cérébrale.

Estreux. — *Mort subite.* — Un des principaux cultivateurs d'Estreux, M. Evariste Levecq, venait de décéder subitement. Il s'était rendu au sortir de son lit, après le repas, pour faire une course pénible, comme il en avait l'habitude. Quand on voulut le relever, il ne put pas le faire, il était mort.

Haubourdin. — *Vol.* — Deux ouvriers de filature, les nommés Dalongeville et Lefebvre, âgés de 22 ans, ont été arrêtés, hier, par mesure de police, à Haubourdin, pour avoir, vers trois heures du matin, dérobé un sac contenant des vêtements.

Deux individus dont on connaît le signalement ont été vus prenant la montre.

Linselles (correspondance). — Dimanche, vers neuf heures du matin, le sieur Albert Lang et, âgé de 58 ans, cordonnier, se trouvait à l'estaminet tenu par la veuve Bisart lorsque la vit s'affaisser lourdement sur le sol. On s'empressa de lui porter secours, mais on ne put que constater la mort de cet homme par congestion cérébrale.

Estreux. — *Mort subite.* — Un des principaux cultivateurs d'Estreux, M. Evariste Levecq, venait de décéder subitement. Il s'était rendu au sortir de son lit, après le repas, pour faire une course pénible, comme il en avait l'habitude. Quand on voulut le relever, il ne put pas le faire, il était mort.

Haubourdin. — *Vol.* — Deux ouvriers de filature, les nommés Dalongeville et Lefebvre, âgés de 22 ans, ont été arrêtés, hier, par mesure de police, à Haubourdin, pour avoir, vers trois heures du matin, dérobé un sac contenant des vêtements.

Deux individus dont on connaît le signalement ont été vus prenant la montre.

Linselles (correspondance). — Dimanche, vers neuf heures du matin, le sieur Albert Lang et, âgé de 58 ans, cordonnier, se trouvait à l'estaminet tenu par la veuve Bisart lorsque la vit s'affaisser lourdement sur le sol. On s'empressa de lui porter secours, mais on ne put que constater la mort de cet homme par congestion cérébrale.

Estreux. — *Mort subite.* — Un des principaux cultivateurs d'Estreux, M. Evariste Levecq, venait de décéder subitement. Il s'était rendu au sortir de son lit, après le repas, pour faire une course pénible, comme il en avait l'habitude. Quand on voulut le relever, il ne put pas le faire, il était mort.

Haubourdin. — *Vol.* — Deux ouvriers de filature, les nommés Dalongeville et Lefebvre, âgés de 22 ans, ont été arrêtés, hier, par mesure de police, à Haubourdin, pour avoir, vers trois heures du matin, dérobé un sac contenant des vêtements.

Deux individus dont on connaît le signalement ont été vus prenant la montre.